



**PRÉFET
DE LA NIÈVRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la réglementation
et des collectivités locales
Bureau des collectivités locales, des élections
et des activités réglementées**

ARRÊTÉ BCLEAR 2022/206

fixant la liste des candidats aux élections législatives du 19 juin 2022
dans la 2ème circonscription de la Nièvre

LE PREFET DE LA NIEVRE

Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

Vu le code électoral et notamment son article R.101 ;

Vu le décret n° 2022-648 du 25 avril 2022 portant convocation des électeurs pour l'élection des députés à l'Assemblée Nationale ;

Vu les déclarations de candidatures enregistrées à la préfecture de la Nièvre entre le 13 et le 14 juin 2022 à 18 heures ;

Sur proposition de Mme la Secrétaire Générale de la Préfecture ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : La liste des candidats aux élections législatives du 19 juin 2022 dans la 2ème circonscription de la Nièvre est arrêtée, dans l'ordre du tirage au sort effectué pour le 1^{er} tour, ainsi :

N°1 Mme Marie-Anne GUILLEMAIN - M. André BOUIS

N°6 M. Patrice PERROT - Mme Sandra GERMAIN

N°8 M. Julien GUIBERT - Mme Laetitia MERCIER

Article 2 : Mme la Secrétaire Générale de la préfecture est chargée de l'exécution du présent arrêté dont copie sera adressée aux maires de la 2ème circonscription de la Nièvre.

Fait à NEVERS, le
Le Préfet,

15 JUIN 2022

Pour le Préfet et par délégation,
La Secrétaire Générale

Blandine GEORJON